

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE N°2026_CVDL_MAINTENANCE_PP

Nota : En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.

? Objet de l'accord-cadre :

**ACCORD CADRE RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE
AUTOMATISMES D'OUVERTURES (PORTES, PORTAILS, BARRIÈRES, RIDEAUX MÉTALLIQUES ET AUTRES
DISPOSITIFS D'OUVERTURE AUTOMATIQUE, SEMI-AUTOMATIQUE AINSI QUE CERTAINS
ÉQUIPEMENTS MANUELS) DES BÂTIMENTS DES SERVICES ET CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE
L'ÉTAT EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

? Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

- ☐ Lot 1 – Maintenance préventive et corrective des automatismes d'ouverture – départements du Cher (18) et de l'Indre (36).
- ☐ Lot 2 – Maintenance préventive et corrective des automatismes d'ouverture – départements de l'Eure-et-Loire (28) et du Loiret (45).
- ☐ Lot 3 – Maintenance préventive et corrective des automatismes d'ouverture – départements de l'Indre-et-Loire (37) et du Loir-et-Cher (41).

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes

,

- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et ses annexes,
- le cahier des clauses techniques particulières (CCTP),
- le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021,
- les réponses aux questions,

et conformément à leurs clauses, et sans réserve,

Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans les annexes financières jointes au présent document : Annexe 1 à 4 - Bordereaux des prix forfaitaire (annexes 1 à 3) et aux prix unitaires (annexe 4) du marché pour chacun des lots.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

? Nom de l'établissement bancaire :

? Numéro de compte :

B4 - Avance :

Je souhaite bénéficier de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

☐

NON

☐

OUI

B5 - Durée d'exécution du marché et reconductions :

Le marché est conclu pour une durée ferme 24 mois à compter de sa notification. Il pourra faire l'objet de deux reconductions d'une durée de 12 mois maximum, sans que la durée totale n'excède 48 mois.

Il est reconduit de façon tacite, sans que le pouvoir adjudicateur n'ait à en informer préalablement le titulaire. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction du marché.

En cas de non-reconduction, le titulaire en est informé par le représentant du pouvoir adjudicateur par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception (RAR), au plus tard trois (3) mois avant la fin de la période initiale, ou de chaque période de reconduction. Dans l'hypothèse où l'accord-cadre ne serait pas reconduit, les marchés subséquents continuent à s'exécuter. Toutefois, leur exécution devra nécessaire être terminée au plus tard 6 mois après la date de fin de l'accord-cadre.

Dans l'hypothèse où l'accord-cadre ne serait pas reconduit, les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de la validité de l'accord-cadre et leur exécution devra nécessairement être terminée au plus tard 6 mois après la date de fin de l'accord-cadre.

C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTR12.

C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente. Un justificatif doit être joint à l'offre.

C2 – Signature du marché en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R.2142-23 ou article R.2342-12 du Code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

? Désignation de l'acheteur :

**Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
Plate-forme Régionale des Achats
181, rue de Bourgogne
45042 Orléans cedex**

? Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

? Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du Code de la commande publique, auquel renvoie l'article R.2391-28 du même Code (nantissements ou cessions de créances) :

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

? Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Le comptable assignataire sera mentionné par les services bénéficiaires.

? Imputation budgétaire :

Chaque service bénéficiaire impute sur ses propres budgets les bons de commande issus de l'accord-cadre en tant que donneurs d'ordre secondaire en charge de l'exécution.

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.

A : , le

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)